

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 30 OCTOBRE 1797.

De Londres, le 27 Octobre.

Dépêches de l'amiral Adam Duncan.

À bord du *Vénéable* en mer, sur la côte de Hollande le 15 Octobre 1797.

Monsieur! Ayez la bonté d'instruire les Lords Commissaires de l'Amirauté, que jugeant qu'il leur importoit d'être informés sur le champ de la défaite de l'escadre Hollandoise, commandée par l'amiral de Winter, j'envoyai le 11 à 5 heures après-midi, dès que l'affaire fut finie, le cutter *la Rose*, avec deux mots d'écrit. J'ai à vous rendre compte maintenant, que dans la nuit du 10, après que j'eus fait partir la lettre que je vous adressai, je plaçai mon escadre de manière à empêcher que celle de l'ennemi ne pût rentrer sans que je la rencontrasse. Le 11, à 9 heures du matin, j'aperçus la division du capitaine Trollope, qui avoit arboré le signal que l'ennemi étoit sous le vent. Je portai immédiatement sur lui et fis signal de chasse générale. Bientôt je le découvris formant une ligne les armures à bas bord, pour nous recevoir; le vent étoit N. O. Au moment où nous l'approchions, je fis signal à l'escadre de diminuer de voiles, afin de la réunir. Bientôt après je vis la terre entre Camperdown et Egmont, environ à 9 lieues sous le vent de l'ennemi, et jugeant qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour attaquer, je fis signal d'arriver vent-arrière, de rompre la ligne de l'ennemi, et de l'engager sous le vent, chacun s'attachant à celui qui lui étoit opposé; de cette manière je me mis entre lui et la terre, dont il approchoit très-promptement. On obéit à mes signaux avec grande promptitude. Le vice-amiral Onslow, qui montoit le *Monarch*, porta sur l'arrière-garde de l'ennemi avec beaucoup d'ardeur; sa division suivit son exemple, et

l'action commença à 12 h. 40 m. Le *Vénéable* rompit bientôt la ligne de l'ennemi, et avec ma division je combattis de très-près l'avant-garde. L'action duroit depuis près de deux heures et demie, lorsque j'observai que tous les mats de l'amiral hollandois étoient coupés. Il se défendit cependant encore quelque tems avec beaucoup de bravoure; mais étant accablé par le nombre, il amena son pavillon, et l'amiral de Winter fut transporté aussitôt sur le *Vénéable*. En regardant autour de moi, je vis que le vaisseau qui portoit le pavillon de vice-amiral étoit aussi demâté, qu'il s'étoit rendu au vice-amiral Onslow, et que plusieurs autres vaisseaux avoient amené. Trouvant que nous n'avions que neuf brasses d'eau et que nous n'étions qu'à cinq milles de la terre, je fus si occupé du soin d'en éloigner les vaisseaux désemparés, que je ne fis pas en état de distinguer le nombre des vaisseaux pris; et depuis, le vent ayant constamment porté sur la terre, nous avons été inévitablement dispersés, en sorte que je n'en ai pas pu avoir l'état exact. Nous nous sommes mis en possession de 8 ou 9; il y en a eu davantage qui ont amené, mais profitant de la nuit et étant aussi près de leurs côtes, ils sont parvenus à s'échapper, et on en a vu quelques-uns dans le Texel le jour suivant au matin.

C'est pour moi le plus grand plaisir et une vraie satisfaction d'avoir à rendre compte à S. S. de l'extrême valeur du vice-amiral Onslow, des capitaines, officiers, matelots et troupes de marine de l'escadre, qui parurent tous animés de la véritable bravoure angloise, au moins ceux que j'étois à portée de voir.

Un des vaisseaux ennemis prit feu dans l'action, et dévina très-près du *Vénéable*; mais on eut le bonheur de l'éteindre, et c'est un de ceux

qui sont en notre possession. L'escadre a beaucoup souffert dans les mâts, les vergues, les agrès, et plusieurs ont perdu beaucoup de monde, cependant infiniment moins que l'ennemi. Le carnage sur les deux vaisseaux qui portoient les pavillons amiraux est au delà de ce qu'on peut dire. Il n'y a pas moins de 250 tant tués que blessés à bord de chacun d'eux. J'ai à regretter ici la perte de M. Burgess, capitaine de *l'Admiral*, qui avoit conduit son vaisseau au combat avec beaucoup d'habileté et de bravoure; mais il fut malheureusement tué aussitôt après. Le public a perdu en lui un bon et brave officier, et moi, ainsi que bien d'autres, un sincère ami.

Les efforts du capitaine Trollope, et l'activité avec laquelle il a toujours gardé à vue l'escadre ennemie, jusqu'au moment où je la joignis, sont vraiment dignes d'éloges, et j'espère qu'il en recevra la juste récompense.

J'envoie ces dépêches par le capitaine Fairfax, dont les habiles conseils m'ont été d'une grande utilité pendant l'action. Il donnera à L. S. tous les détails qu'ils pourront désirer.

Comme la plupart des vaisseaux de l'escadre sont fort désemparés, et que plusieurs des prises sont dématées, je ferai de mon mieux pour les conduire au Nord.

Je joins ici la liste des tués et des blessés de ceux des vaisseaux dont j'ai pu me la procurer, la liste des vaisseaux ennemis, et mon ordre de bataille.

Adam Duncan.

* Sur l'ordre de bataille, nous nous contenterons de dire que l'escadre formoit deux divisions; une sous le vent, commandée par le vice-amiral Onslow, de 8 vaisseaux, et l'autre au vent, commandée par l'amiral Duncan, aussi de 8 vaisseaux. Les Hollandais formoient trois divisions, chacune de 5 vaisseaux de ligne. Les Anglois avoient outre l'avantage du nombre des canons, celui du poids du métal. Les Hollandais, par la construction de leurs vaisseaux, eussent pu ranger la côte de si près, qu'il eût été impossible aux Anglois de les approcher, sans la manœuvre habile de l'amiral Duncan.

Aux Dépêches de l'amiral Duncan, datée le 15 Octobre, à la hauteur d'Orfordness.

Monsieur! En addition à ma lettre du 13, qui contient les détails de l'action du 11, et que je n'ai pas pu vous envoyer jusqu'à présent, je dois vous informer, pour que vous en rendiez compte aux lords commissaires de l'amirauté, que le vent continuant de souffler sur la côte hollandaise, les vaisseaux ont eu beaucoup de peine à s'en tenir éloignés, ce qui les a in-

évitablement séparés. Vendredi dernier, le vent étant très fort de l'O. S. O. à l'O. N. O., et ayant continué ainsi jusqu'au Samedi matin, il a passé ensuite au Nord. Alors je fis signal de diriger à l'Ouest, et heureusement j'ai jeté l'ancre ici. Le *Vénérable* avoit tant de voies d'eau, qu'à peine avons-nous pu le maintenir en faisant jouer toutes les pompes. Ce matin, j'ai observé que le *Monarch*, le *Lancaster*, le *Powerfall*, le *Beaulieu*, avoient jeté l'ancre près de nous, trois autres près de Kentish Knock et trois à Horsley-Bay. Le vent est N. E. et très contraire aux vaisseaux désemparés: j'ai, en conséquence, envoyé le *Lancaster* et le *Beaulieu* à leur secours.

J'avois aussi envoyé Sir Thomas Williams, de l'*Endymion*, qui m'avoit joint le lendemain de l'action, pour aider les vaisseaux désemparés et les préserver de la côte. Je suis informé, que pendant la nuit il rencontra un vaisseau de ligne hollandais près du Texel, et qu'il le combattit, mais j'ignore l'évènement.

Adam Duncan.

Depuis, nous apprenons que le feu de l'ennemi fut si vif, que l'*Endymion* fut obligé de cesser le combat.

Outre les neuf vaisseaux pris et les deux frégates, un brick et une goelette ont été coulés bas.

L'amiral Winter a assuré qu'il étoit sorti exprès pour chercher l'escadre angloise, et qu'il avoit ordre de la convention de la combattre. Il paroît que cet ordre a été donné, lorsqu'on a cru qu'il n'y avoit pas apparence de la rencontrer. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Hollandais ont tardé 7 à 8 minutes à répondre au feu des Anglois, quoique très près, ce qui prouve que leurs batteries n'étoient pas prêtes, et que par conséquent ils n'étoient pas préparés au combat. Au surplus, il est impossible de se battre avec plus de bravoure, de confiance et de sang froid qu'ils n'ont fait. Dès que l'amiral Winter s'est aperçu du signal de rompre la ligne, il a fait celui de se serrer, ce qui fut exécuté très promptement. Quoique son vaisseau fut ras, il ne restoit plus que lui sur le pont lorsqu'il s'est rendu.

Cette victoire est infiniment importante pour l'Angleterre. Elle la tranquillise sur la descente projetée: 8000 hommes étoient prêts à s'embarquer si les Hollandais eussent eu l'avantage, et l'amiral Winter a dit qu'au commencement de l'Été il y avoit 45,000 hommes prêts à embarquer pour l'Irlande, si on n'eût pas bloqué la flotte. Aussi on a fait les plus grands réjouissances, et depuis trois jours la capitale est illuminée.

Samedi, l'amiral a fait passer à Spithead des dépêches pour le comte de St. Vincent, avec ordre de les lui faire passer sur le champ par le meilleur voilier qui sera prêt dans ce port.

Sir Benjamin Hammet, dernièrement élu Lord Maire pour l'année suivante, ayant refusé, sous prétexte de santé, d'accepter cette place, a été condamné, conformément aux anciens réglemens de la cité, à mille livres sterling d'amende, qu'il vient de payer. En conséquence, le Lord Maire actuel a convoqué une assemblée pour demain, afin de procéder à une nouvelle élection.

On écrit de Port au-Prince, le 15 juillet, que quoique le général Simcoe n'y ait fait qu'un court séjour, il a été suivi de conséquences avantageuses pour l'intérêt de l'Angleterre dans cette île. Le bruit qu'on évacuerait Port-au-Prince est sans fondement, & on espère que le général Simcoe, à son arrivée à Londres, présentera la situation de la colonie de manière à déterminer une forte résolution de la secourir. Si la paix générale n'empêche pas son retour, nous fondons le plus grand espoir sur son activité & son jugement. Personne n'est plus propre que lui à assurer la conquête de toute l'île.

Une lettre de la Jamaïque du 19 Août, nous informe que quatre vaisseaux de guerre hollandais sont arrivés du Texel à Surinam. — Le *Dover*, dans sa traversée, a repris un riche bâtiment portugais du Brésil, qui avoit à bord 80,000 liv. sterl. en espèces, & 600 caisses de sucre. — Les habitans de la Jamaïque paroissent opposés à la formation des nègres en corps de troupes.

On assure qu'il y a eu une seconde action entre Rigaud & Sarrthouax à St. Domingue; que ce dernier a été battu avec grande perte; que le premier s'est emparé de Jacomet, & qu'il l'a incendié.

— Les 3 pour cent consolidés sont à 49 $\frac{3}{4}$.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 24 Octobre.

Des personnes qui croient être bien informées, assurent que les différends élevés entre la République française et les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, sont sur le point d'être terminés. La cause essentielle de cette méintelligence est un traité de commerce conclu à Londres par M. Jay, plénipotentiaire américain, le 19 Novembre 1794, et ratifié le 24 Juin 1795, par le sénat des Etats Unis. Le gouvernement français se plaint de ce que ce traité contient des stipulations violatrices du traité d'alliance et de commerce négocié par Franklin, et conclu entre la France et les Américains, le 6 Février 1778; traité qui, comme on fait, amena la reconnaissance de l'indépendance américaine par l'Angleterre, en 1783.

Tous les prévenus d'émigration qui sont détenus à la Force et autres maisons d'arrêt de Paris, vont être transportés à Rochefort, pour être transmis delà au lieu de leur déportation. Le ministre de la police vient de donner les ordres à cet égard, au commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de la Seine.

La résolution des cinq-cents, qui a fait disparaître le projet barbare de Boulay, ne laisse

pas que d'entraîner de graves inconvéniens. Les titres de noblesse ayant été brûlés, conformément aux lois antérieures, on demande comment on pourra prouver à quelqu'un qu'il est noble, lorsqu'il soutiendra le contraire avec les amis. Pourra-t-on, en cas pareil, avoir recours à la preuve par témoins? A propos de cette noblesse, si malheureusement ressuscitée, un plaisant disoit l'autre jour: *On ne trouvera point mauvais que nous nous appellions Messieurs, puisqu'on ne veut plus que nous soyons Citoyens.*

Nous croyons utile de rappeler ici l'article de la constitution, concernant les étrangers auxquels on vient d'assimiler une classe nombreuse de français. *L'étranger devient citoyen français, lorsqu'après avoir atteint l'âge de 21 ans, & avoir déclaré l'intention de se fixer en France, il y a résidé sept années consécutives, pourvu qu'il y paye une contribution.*

C'est cet article, si la résolution est convertie en loi par le conseil des anciens, qui formera désormais notre droit public à l'égard de ceux qui furent nobles jusqu'en 1790, et auxquels la méfiance et la haine rendent un titre que leur avoit enlevé le sentiment de l'égalité, base de notre révolution.

Le citoyen Garnerin, qui avoit annoncé pour le premier Brumaire son ascension à quatre cent toises, à ballon perdu, et sa descente par le moyen d'un parachute, a exécuté hier cette expérience à cinq heures trente-deux minutes du soir. En cinq minutes il s'est élevé à la hauteur annoncée. Alors le ballon s'est aplati, le parachute s'est ouvert, et l'aéronaute est descendu avec assez de vitesse pour inspirer aux spectateurs une sorte de crainte pour la vie. Deux fois le parachute a déversé et s'est relevé. En deux minutes au plus, le citoyen Garnerin a touché la terre dans la plaine à côté du jardin de Mousseaux, d'où il s'étoit enlevé.

De Petersbourg, le 7 Octobre.

Le colonel duc de Richelieu a été élevé au grade de général-major et commandant du régiment de cuirassiers de S. M. I. — Le lieutenant-général comte de Fersen et le général-major d'artillerie Mordwinow ont demandé et obtenu leur retraite.

De Berlin, le 21 Octobre.

Mercredi dernier, le Prince-Royal rendit une visite au Roi à Potsdam. S. A. R. revint ici le même jour. L'on dit que Sa Majesté reviendra dans peu à Berlin, où Elle passera une partie de l'hiver.

S. M. a pris à son service M. le comte de Caraman, ci-devant colonel en France.

De Vienne, le 26 Octobre.

Aussitôt que M. le prince de Lichtenstein fut arrivé ici, il se rendit à Luxembourg pour remettre les dépêches en mains propres à Sa Majesté. L'on croit que ce général fera son entrée publique après-demain, et que la paix sera proclamée le même jour. Cette cérémonie aura lieu avec la plus grande solennité. Il sera chanté un *Te Deum* en action de grâces dans l'église métropolitaine. Leurs Majestés, ainsi que la famille Royale et toute la cour, y assisteront dans le plus grand gala. Il y aura le soir une illumination dans la ville et les faubourgs.

L'on ne peut encore former que des conjectures sur les conditions de la paix. Tout ce que l'on débite à ce sujet, est donc plus ou moins hasardé. Quant à ce qui concerne l'Empire, il a été arrêté, dit-on, que le congrès s'assembleroit incessamment, et que la paix seroit conclue au plus tard dans le terme de six mois. Il seroit maintenant douteux que la ville de Radstadt soit choisie pour la tenue de ce congrès, qui ne sera composé que de membres de la diplomatie, à l'exclusion des militaires.

Le recrutement a entièrement cessé, et l'on renvoie tous ceux qui se présentent. — S. M. l'Empereur n'ira point à Eisenstadt, comme elle en avoit eu le projet.

Nos papiers montent avec beaucoup de rapidité.

D'Udine, le 18 Octobre.

Hier dans la soirée, il arriva ici un courier de Vienne. Aussitôt après Mrs. les comte de Cobenzel et de Meerfeld, et M. le marquis de Gallo le rendirent à Passeriano près du général Buonaparte. La conférence dura jusques dans la nuit. Ce matin, nous avons appris que la paix définitive entre S. M. l'Empereur et la France a été signée dans cette conférence. Cet après-midi, le général en chef Buonaparte est venu ici, et s'est rendu chez M. le comte de Cobenzel. Demain nous en saurons peut-être davantage.

De Venise, le 20 Octobre.

Hier il arriva ici deux exprès de Passeriano, de la part de notre ministre plénipotentiaire Bataglia et du citoyen Dandolo. Ils ont apporté la nouvelle, qu'après une longue conférence qui a eu lieu dans la soirée du 17, la paix a été signée, et que le général Berthier est parti aussitôt pour Paris avec le traité. Les

conditions ne sont pas encore connues, mais elles ne peuvent être désavantageuses à la maison d'Autriche, puisque Mr. le comte de Cobenzel a déclaré au général Buonaparte, qu'il eût à signer, ou que la guerre alloit recommencer aussitôt. Nous sommes d'autant plus impatients d'apprendre ces conditions, que le sort de l'état vénitien en dépend.

De Ransone, le 26 Octobre.

Dans la séance extraordinaire d'hier, on a remis à Lundi prochain la délibération sur la proposition faite le 25 par le ministre de S. A. S. E. de Cologne. Ce délai a eu lieu, parce que l'on espère recevoir dans l'intervalle des détails plus circonstanciés sur la paix qui vient d'être conclue.

De Bruxelles, le 24 Octobre.

Le cardinal archevêque de Malines est condamné à être déporté au-delà du Rhin, par arrêté du Directoire exécutif, en date du 18 Vendémiaire, pour avoir refusé, au nom de son clergé, de faire le serment de *haine à la royauté, & à l'anarchie*; il est parti hier matin de cette ville, sous l'escorte d'un détachement de gendarmes qui le conduisent à sa destination. Le bruit court que d'autres membres des plus distingués de notre ancien clergé, auront incessamment le même sort.

De Strasbourg, le 26 Octobre.

Avant-hier le général Montaignu, inculpé sur la reddition de Manheim, et détenu en état d'arrestation depuis cette époque, a été renvoyé absous par le conseil militaire séant en cette commune.

Suivant les lettres de Berne du 24, M. Wickham vient d'être rappelé par le gouvernement anglois, & déjà il a eu son audience de congé. Il paroît que l'on a été prévenu en Angleterre de la demande faite par le Directoire français aux Treize Cantons, & que l'on a voulu prévenir une décision de la ligue helvétique. Il se peut aussi que le départ du corps de Condé, qui faisoit le principal objet de la mission de M. Wickham, ait été l'unique cause de son rappel. Quoiqu'il en soit, l'éloignement de ce ministre tire les Suisses d'un grand embarras. Les députés que le sénat Bernois a envoyés à Paris, sont accompagnés par un secrétaire & deux conseillers de légation. Notre gouvernement (dit-on les lettres) a voulu par cette ambassade solennelle, donner au Directoire français une preuve de son estime. Ces députés sont en même tems chargés d'entrer en négociations avec le ministre des relations extérieures, touchant la sûreté des frontières respectives, le séjour des émigrés & déportés sur le territoire Suisse, & la résidence de l'ambassade angloise à Berne.

*** L'on cherche un capital de 5 à 6 mille florins pour une entreprise très solide, à quelques lieues de cette ville. On donnera au presur des sûretés; il pourra, s'il le préfère, prendre un intérêt dans cette entreprise, & demeurer dans le lieu de l'établissement, soit pendant l'été, soit pendant l'année entière; le séjour en est infiniment agréable. S'adresser au Bureau de ce Journal.*